

Les Forces françaises libres

Ces trois insignes sont créés, pendant la seconde guerre mondiale, pour identifier les Forces françaises libres (FFL), la composante militaire de la France libre, fondée par le général de Gaulle, à Londres, en 1940. Ils représentent les trois forces armées : Terre, Air Marine.

Les objets en eux-mêmes...

Ces trois insignes reconnus par l'état-major de Londres sont numérotés selon l'ordre du ralliement de leur détenteur à la France Libre. Ils se portent sur le côté gauche de la poitrine (côté cœur ; les combattants peuvent aussi porter des insignes d'unité reprenant le nom de leur bâtiment, de leur escadrille ou de leur unité d'affectation).



1 Insigne des FNFL. Inv. : 999 563 © Paris, musée de l'Armée / RMN-GP.

Forces Navales Françaises Libres (FNFL) n° WR 166 - Dès la naissance officielle des FNFL, le 3 juillet 1940, le vice-amiral Muselier, lorrain d'origine, propose la croix de Lorraine comme emblème distinctif du ralliement à de Gaulle. Lorsque l'insigne de poitrine individuel est conçu, la croix de Lorraine tréflée rouge, liserée de blanc, se détache sur un grand losange bleu. Cette forme inhabituelle lui vaut d'être surnommée « le cercueil ».

Forces Aériennes Françaises Libres (FAFL) n° 441 - Dans les premiers temps de la France libre, les aviateurs ralliés au général de Gaulle sont placés sous l'autorité de l'amiral Muselier. Ils reçoivent le losange bleu à croix de Lorraine. Rapidement ils obtiennent l'autorisation, par l'état-major de Londres, de frapper leur propre insigne. Le soldat Drabier, élève de l'école des Beaux-Arts, reprend les ailes déployées, emblème traditionnel de l'armée de l'Air auquel il ajoute une étoile, un écu aux couleurs nationales avec la croix de Lorraine et la mention FAFL. L'insigne est frappé à partir d'octobre 1940 et numéroté en



2 Insigne des FAFL. Inv. : 999 563 © Paris, musée de l'Armée / RMN-GP.



3 Insigne des FFL. Inv. : 999 563 © Paris, musée de l'Armée / RMN-GP.

Forces Françaises Libres (FFL) n° 317 - Les premiers volontaires FFL portent une bande brodée « France », un peu comme celles des troupes du Commonwealth qui mentionnent leur territoire d'origine. En décembre 1940, le caporal Louvier dessine pour les FFL sur un cahier d'écolier (ce qui explique les proportions de l'objet), cet insigne surnommé « le moustique ». Le glaive est entouré des ailes de la victoire et de la couronne de laurier. Il reprend les trois couleurs nationales et la mention France Libre.

La croix de Lorraine s'impose rapidement comme l'emblème de la France Libre puis de la France résistante. Le dessin est facile à reproduire et son nom évoque maintes références culturelles ou patriotiques : la Lorraine plusieurs fois disputée à l'Allemagne, la Lorraine de Jeanne d'Arc, la Lorraine du 507^e régiment de chars de combat (RCC) que commandait le colonel de Gaulle, la croix des croisés qui s'élève face à la croix gammée...

Les objets nous racontent...

La France libre naît des appels prononcés par le général de Gaulle, à Londres, en juin 1940.

En juin-juillet 1940, des troupes françaises évacuées de Norvège et de Dunkerque - environ 115 000 hommes - stationnent en Angleterre. Peu d'entre eux rallient de Gaulle. Le plus grand nombre demande le rapatriement, d'autres s'engagent dans les forces armées britanniques. Par exemple, parmi les 11 500 marins présents en Grande Bretagne, 900 rallient les Français libres, 700 intègrent la Royal Navy. Dans sa grande majorité, l'armée refuse la « dissidence » gaullienne, à l'instar des personnalités politiques et des hauts fonctionnaires que de Gaulle sollicite personnellement. Toutefois, Winston Churchill reconnaît, le 28 juin 1940, de Gaulle comme « Chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent, qui se rallient à lui pour la défense de la cause alliée ». Les accords du 7 août signés entre de Gaulle et le Royaume-Uni organisent les FFL et les placent sous le commandement stratégique des Britanniques. Les volontaires militaires ou civils arrivent au compte-gouttes, à la suite de périples souvent risqués. Ils sont renforcés par les volontaires et quelques unités du Levant qui rejoignent les colonies britanniques et surtout par le ralliement des territoires du Pacifique et de l'Afrique équatoriale française. Ils ne sont que 3 000, fin juillet, 10 000 à la fin de l'année 1940.

Dès le début, les Français libres, marins, aviateurs ou terriens s'attachent à porter des insignes distinctifs afin de bien montrer qu'ils ne sont pas des mercenaires au service d'un État étranger, et ce d'autant qu'ils portent le plus souvent les uniformes de leurs alliés et utilisent leurs matériels. Ils se présentent comme l'armée régulière de la France libre continuant le combat avec les Alliés. En étant présents sur les champs de bataille, en ralliant des territoires de l'Empire, ils contribuent à légitimer l'action politique du général de Gaulle visant à imposer la France libre, puis la France combattante (juillet 1942), comme seule représentante de la France.

Au 31 juillet 1943, date de leur fusion avec l'armée d'Afrique, 54 100 hommes avaient signé l'acte d'engagement volontaire dans les FFL, dont 6 000 FNFL et 4 500 FAFL.

Les FFL forment un ensemble très hétérogène par leur âge, par leurs origines géographiques, sociales et culturelles, par leurs niveaux de formation militaire... Trente nationalités y sont représentées ; la composante terrestre regroupe 60 % de tirailleurs « indigènes » ; le pêcheur de l'île de Sein y côtoie le jeune étudiant... Leur point commun réside dans l'engagement qu'ils ont signé, la fidélité et la fierté qu'ils portent à la cause qu'ils ont choisie.



4 Fantassin FFL du 1^{er} bataillon d'infanterie de marine, Égypte, 1940. Inv. : Ga 530 © Paris, musée de l'Armée, RMN-GP.

